



LA SAINTE AMPOULE

Bulletin du Prieuré Notre-Dame de Fatima

3, rue Charles Barbelet – 51360 Prunay - Tél. : 09 54 00 86 29

N° 247 – janvier-février 2018 – prix de revient : 0,50 euro

EDITORIAL : LE ZÈLE DE LA TRÈS SAINTE VIERGE.

Il est une vérité de notre foi, qui, malheureusement, n'est pas encore définie comme dogme par l'Eglise enseignante. Elle le sera un jour, nous l'espérons le plus rapidement possible puisque cette définition dogmatique aidera grandement à mettre fin à l'écœurant et lamentable œcuménisme de l'Eglise conciliaire. Cette vérité de foi est la médiation universelle de toute grâce par la Très Sainte Vierge Marie. En effet, c'est l'enseignement constant des Pères de l'Eglise et des papes, c'est une croyance qui remonte à la nuit de temps dans le peuple chrétien, que toutes grâces nous sont distribuées par les mains de Marie.

Notre-Seigneur est réellement, selon sa humanité, le fils de la Très Sainte Vierge. D'ailleurs, cette maternité est incomparable, puisque Notre-Seigneur reçoit son corps tout entier uniquement de sa Sainte Mère. Ainsi, Marie coopère d'une façon très spéciale et très prochaine à la rédemption du monde. En effet, c'est elle, et elle seule, qui, donnant à Notre-Seigneur son corps, donne aussi la matière du sacrifice rédempteur. Alors, dès l'Annonciation, Notre-Dame s'est jointe intimement à son Fils pour cette œuvre de rachat et devient en toute convenance corédemptrice.

Mais, cette corédemption de Notre-Dame ne se limite pas à cette offrande de la matière du sacrifice du Vendredi-Saint. Par son *"fiat"* à l'annonce de l'ange, la Très Sainte Vierge prononce un consentement. Ainsi, dès que Marie prononce ce *"que votre volonté soit faite"*, certes elle devient la Mère du Sauveur, mais aussi son associée, son épouse. Par ces épousailles mystiques, par cette union mystérieuse, la Vierge Marie, s'implique intimement dans l'œuvre de la Rédemption, en unissant ce glaive de douleur du Vendredi-Saint, prophétisé par le vieillard Siméon, à la Passion de son Fils. Par cette première disposition de son âme, elle participe, avec son Fils, à engendrer les âmes à la grâce. Si Notre-Seigneur, par sa Passion, a mérité son trésor de grâce en toute justice, Notre-Dame a mérité ce même trésor en toute

convenance. Cet engendrement des âmes à la vie de la grâce, Notre-Dame le réalise donc d'abord par ce mode de mérite, par son union à la croix de son divin Fils, mais ensuite dans la dispensation de ce trésor de grâce commun.

Par analogie, si dans un foyer l'époux rapporte à la maison l'argent nécessaire à la vie de sa famille, l'épouse, elle, a pour charge d'être la gardienne, la gestionnaire du compte familiale, distribuant, à bon escient, le gain du foyer. Ainsi, Notre-Seigneur, par toute sa vie et principalement durant sa Passion et par sa mort, s'est acquis ce trésor de grâce, quasiment infini. Et bien, en plus de sa maternité divine, en plus de l'union de ses mérites à ceux de son Fils qui lui vaut le titre de coredemptrice, la Vierge Marie fut choisie, pour être l'unique dispensatrice de ce trésor de concert avec l'Eglise. Marie est donc bien médiatrice de toute grâce.



Cette vocation de corédemption et de médiation, Notre-Seigneur, du haut de la croix, la révèle explicitement au monde entier. De cachée, de toute intérieure qu'elle était dans l'âme de Marie, Notre-Seigneur lève le voile et la rend publique au calvaire : *"Mère voici ton fils" "Voici ta mère"*, Saint Jean représentant toute l'humanité.

Devant cette vérité, cette médiation universelle de la Très Sainte Vierge Marie, nous pouvons imaginer le travail apostolique de Notre-Dame au ciel pour le salut des âmes. Combien elle s'évertue de ramener à Dieu, de protéger et de faire grandir dans l'amour de leur Créateur toutes les âmes qui se confient, ou qui sont confiées, à sa maternelle vigilance. Elle mérite bien cet autre titre de Reine des apôtres. A nous de prendre modèle sur cet éminent zèle apostolique, et de devenir ses auxiliaires afin de coopérer nous aussi, à notre place, à cette infiniment belle et infiniment grande œuvre de la Rédemption.

Sainte Année 2018 à tous.

Votre dévoué.

Abbé Nicolas Jaquemet +

SUPREMI APOSTOLATUS OFFICIO

LETTRE ENCYCLIQUE DE SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII SUR LE TRÈS SAINT ROSAIRE

A tous nos Vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques et Évêques du monde catholique, en grâce et communion avec le Siègle Apostolique.

Vénérables Frères Salut et Bénédiction Apostolique

Le devoir du suprême apostolat qui Nous a été confié, et la condition particulièrement difficile des temps actuels, Nous avertissent chaque jour instamment, et pour ainsi dire Nous pressent impérieusement, de veiller avec d'autant plus de soin à la garde et à l'intégrité de l'Eglise que les calamités dont elle souffre sont plus grandes.

C'est pourquoi autant qu'il est en Notre pouvoir, en même temps que Nous Nous efforçons par tous les moyens de défendre les droits de l'Eglise comme de prévoir et de repousser les dangers qui la menacent et qui l'assailent, Nous mettons aussi Notre plus grande diligence à implorer l'assistance des secours divins, avec l'aide seule desquels Nos labours et Nos soins peuvent aboutir.

A cette fin, Nous estimons que rien ne saurait être plus efficace et plus sûr que de Nous rendre favorable, par la pratique religieuse de son culte, la sublime Mère de Dieu, la Vierge Marie, dépositaire souveraine de toute paix et dispensatrice de toute grâce, qui a été placée par son divin Fils au faite de la gloire et de la puissance, afin d'aider du secours de sa protection les hommes s'acheminant, au milieu des fatigues et des dangers, vers la Cité Eternelle.

C'est pourquoi, à l'approche des solennels anniversaires qui rappellent les bienfaits nombreux et considérables qu'a valus au peuple chrétien la dévotion du Saint Rosaire, Nous voulons que cette année, cette dévotion soit l'objet d'une attention toute particulière dans le monde catholique en l'honneur de la Vierge Souveraine, afin que, par son intercession, nous obtenions de son divin Fils un heureux adoucissement et un terme à nos maux. Aussi, avons-Nous pensé, Vénérables Frères, à Vous adresser ces lettres, afin que Notre dessein Vous étant connu, Votre autorité et Votre zèle excitent la piété des peuples à s'y conformer religieusement.

Ce fut toujours le soin principal et solennel des catholiques de se réfugier sous l'égide de Marie et de s'en remettre à sa maternelle bonté dans les temps troublés et dans les circonstances périlleuses. Cela prouve que l'Eglise catholique a toujours mis, et avec raison, en la Mère de Dieu, toute sa confiance et toute son espérance. En effet, la Vierge exempte de la souillure originelle, choisie pour être la Mère de Dieu, et par cela même associée à lui dans l'œuvre du salut du genre humain, jouit auprès de son Fils d'une telle faveur et d'une telle puissance que jamais la nature humaine et la nature angélique n'ont pu et ne peuvent les obtenir. Aussi, puisqu'il lui est doux et agréable par-dessus toute chose d'accorder son secours et son assistance à ceux qui les lui demandent, il n'est pas douteux qu'elle ne veuille, et pour

ainsi dire qu'elle ne s'empresse d'accueillir les vœux que lui adressera l'Eglise universelle.

Cette piété, si grande et si confiante envers l'Auguste Reine des cieux, n'a jamais brillé d'un éclat aussi resplendissant que quand la violence des erreurs répandues, ou une corruption intolérable des mœurs, ou les attaques d'adversaires puissants, ont semblé mettre en péril l'Eglise militante de Dieu.

L'histoire ancienne et moderne et les fastes les plus mémorables de l'Eglise, rappellent le souvenir des supplications publiques et privées à la Mère de Dieu, ainsi que les secours accordés par Elle, et en maintes circonstances la paix et la tranquillité publiques obtenues par sa divine intervention. De là ces qualifications d'Auxiliatrice, de Bienfaitrice, et de Consolatrice des chrétiens, de Reine des armées, de Dispensatrice de la victoire et de la paix, dont on l'a saluée. Entre tous ces titres, est surtout remarquable et solennel celui qui lui vient du Rosaire, et par lequel ont été consacrés à perpétuité les insignes bienfaits dont lui est redevable le nom de chrétien.



St Dominique recevant le rosaire des mains de Notre-Dame.

Aucun de Vous n'ignore, Vénérables Frères, quels tourments et quels deuils ont apportés à la sainte Eglise de Dieu, vers la fin du XII^e siècle, par les hérétiques Albigeois qui, enfantés par la secte des derniers Manichéens, ont couvert le midi de la France et tous les autres pays du monde latin de leurs pernicieuses erreurs. Portant partout la terreur de leurs armes, ils étendaient partout leur domination par

le meurtre et les ruines.

Contre ce fléau, Dieu a suscité, dans sa miséricorde, l'insigne père et fondateur de l'Ordre dominicain. Ce héros, grand par l'intégrité de sa doctrine, par l'exemple de ses vertus, par ses travaux apostoliques, s'avança contre les ennemis de l'Eglise catholique, animé de l'Esprit d'en haut; non avec la violence et avec les armes, mais avec la foi la plus absolue en cette dévotion du Saint Rosaire que le premier il a divulguée et que ses enfants ont portée aux quatre coins du monde. Il prévoyait, en effet, par la grâce divine, que cette dévotion, comme un puissant engin de guerre, mettrait en fuite les ennemis et confondrait leur audace et leur folle impiété. Et c'est ce qu'a, en effet, justifié l'événement.

Grâce à cette nouvelle manière de prier, acceptée et ensuite mise régulièrement en pratique, par l'institution de l'Ordre du saint Père Dominique, la piété, la bonne foi, la concorde commencèrent à reprendre racine, et les projets des hérétiques, ainsi que leurs artifices, à tomber

en ruines. Grâce à elle encore, beaucoup d'égarés ont été ramenés à la voie droite; et la fureur des impies a été réfrénée par les armes catholiques qui avaient été levées pour repousser la force par la force.

L'efficacité et la puissance de cette prière ont été aussi expérimentées au XVI^e siècle, alors que les armées innombrables des Turcs étaient à la veille d'imposer le joug de la superstition et de la barbarie à presque toute l'Europe. Dans ce temps, le Souverain Pontife saint Pie V, après avoir réveillé chez tous les princes chrétiens le sentiment de la défense commune, s'attacha surtout et par tous les moyens à rendre propice et secourable au nom chrétien la toute-puissante Mère de Dieu, en l'implorant par la récitation du Rosaire. Ce noble exemple, offert en ces jours à la terre et aux cieux, rallia tous les esprits et persuada tous les cœurs. Aussi les fidèles du Christ, décidés à verser leur sang et à sacrifier leur vie pour le salut de la religion et de leur patrie, marchaient sans souci du nombre aux ennemis massés non loin du golfe de Corinthe ; pendant que les invalides, pieuse armée de suppliants, imploraient Marie, saluaient Marie, par la répétition des formules du Rosaire et demandaient la victoire de ceux qui combattaient.

La Souveraine ainsi suppliée ne resta pas sourde, car l'action navale s'étant engagée auprès des îles Echinades (Curzolaires) la flotte des chrétiens, sans éprouver elle-même de grandes pertes, remporta une insigne victoire et anéantit les forces ennemies.

C'est pourquoi le même Souverain et saint Pontife, en reconnaissance d'un bienfait si grand, a voulu qu'une fête en l'honneur de Marie Victorieuse, consacra la mémoire de ce combat mémorable. Grégoire XIII a consacré cette fête en l'appelant fête du Saint Rosaire.

De même, dans le dernier siècle, d'importants succès furent remportés sur les forces turques, soit à Temesvar, en Pannonie, soit à Corcyre, et ils coïncidèrent avec des jours consacrés à la Sainte Vierge Marie et avec la clôture des prières publiques célébrées par la récitation du Rosaire.

Par conséquent, puisqu'il est bien reconnu que cette formule de prière est particulièrement agréable à la Sainte Vierge, et qu'elle est surtout propre à la défense de l'Eglise et du peuple chrétien en même temps qu'à attirer toutes sortes de bienfaits publics et particuliers, il n'est pas surprenant que plusieurs autres de nos prédécesseurs se soient attachés à la développer et à la recommander par des éloges tout spéciaux. Ainsi Urbain IV a attesté que, chaque jour, le Rosaire procurait des avantages au peuple chrétien. Sixte IV a dit que cette manière de prier est avantageuse à l'honneur de Dieu et de la Sainte Vierge, et particulièrement propre à détourner les dangers menaçant le monde; Léon X a déclaré qu'elle a été instituée contre les hérésiarques et les hérésies pernicieuses; et Jules III l'a appelée la gloire de l'Eglise. Saint Pie V a dit aussi, au sujet du Rosaire, que, dans la divulgation de cette sorte de prières, les fidèles ont commencé à s'échauffer dans la méditation, à s'enflammer dans la prière, puis sont devenus d'autres

hommes; les ténèbres de l'hérésie se sont dissipées, et la lumière de la foi catholique a brillé de tout son éclat. Enfin, Grégoire XIII a déclaré à son tour que le Rosaire avait été institué par Saint Dominique, pour apaiser la colère de Dieu et implorer l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie.

Guidé par cette pensée et par les exemples de nos prédécesseurs Nous avons cru tout à fait opportun d'établir pour la même cause, en ce temps, des prières solennelles, et de tâcher, au moyen de prières solennelles adressées à la Sainte Vierge par la récitation du Rosaire, d'obtenir de son Fils Jésus-Christ un semblable secours contre les dangers qui Nous menacent. Vous voyez, Vénérables Frères, les graves épreuves auxquelles l'Eglise est journellement exposée: la piété chrétienne, la moralité publique, la foi elle-même qui est le bien suprême et le principe de toutes les autres vertus, tout cela est chaque jour menacé des plus grands périls.

Non seulement Vous savez combien cette situation est difficile et combien Nous en souffrons, mais encore Votre charité Vous en a fait éprouver avec Nous les sympathiques angoisses. Car c'est une chose des plus douloureuses et des plus lamentables de voir tant d'âmes rachetées par le Sang de Jésus-Christ arrachées au salut par le tourbillon d'un siècle égaré, et précipitées dans l'abîme et dans une mort éternelle. Nous avons, de nos jours, autant besoin du secours divin qu'à l'époque où le grand Dominique leva l'étendard du Rosaire de Marie à l'effet de guérir les maux de son époque.

Ce grand Saint, éclairé par la lumière céleste, entrevit clairement que, pour guérir son siècle, aucun remède ne serait plus efficace que celui qui ramènerait les hommes à Jésus-Christ, qui est la voie la vérité et la vie, et les pousserait à s'adresser à cette Vierge, à qui il est donné de détruire toutes les hérésies, comme à leur patronne auprès de Dieu.

La formule du Saint-Rosaire a été composée de telle manière par saint Dominique, que les mystères de Notre salut y sont rappelés dans leur ordre successif, et que cette manière de méditation est entremêlée et comme entrelacée par la prière de la Salutation angélique, et par une oraison jaculatoire à Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous qui cherchons un remède à des maux semblables, Nous avons le droit de croire qu'en Nous servant de la même prière qui a servi à saint Dominique pour faire tant de bien à tout le monde catholique, Nous pourrions voir disparaître de même les calamités dont souffre Notre époque.

Non seulement Nous engageons vivement tous les chrétiens à s'appliquer soit en public, soit dans leur demeure particulière et au sein de leur famille, à réciter ce pieux office du Rosaire et à ne pas cesser ce saint exercice, mais Nous désirons que spécialement *LE MOIS D'OCTOBRE DE CETTE ANNÉE* soit consacré entièrement à la Sainte Reine du Rosaire. Nous décrétons et Nous ordonnons que, dans tout le monde catholique, pendant cette année, on célèbre solennellement par des services spéciaux et splendides, les offices du Rosaire.

Qu'ainsi donc, à partir du premier jour du mois d'octobre prochain jusqu'au second jour du mois de novembre suivant, dans toutes les paroisses, et, si l'autorité le juge opportun et utile, dans toutes les autres églises ou chapelles dédiées à la Sainte Vierge, on récite cinq dizaines du Rosaire, en y ajoutant les Litanies Laurétanes. Nous désirons que le peuple accoure à ces exercices de piété et qu'en même temps l'on dise la messe et l'on expose le Saint Sacrement, et que l'on donne ensuite avec la Sainte Hostie la bénédiction à la pieuse assemblée. Nous approuvons beaucoup que les confréries du Saint Rosaire de la Vierge fassent, conformément aux usages antiques, des processions solennelles à travers les villes, afin de glorifier publiquement la Religion. Cependant si, à cause des malheurs des temps, dans certains lieux, cet exercice public de la religion n'était pas possible, qu'on le remplace par une visite assidue aux églises, et qu'on fasse éclater la ferveur de sa piété par un exercice plus diligent encore des vertus chrétiennes.

En faveur de ceux qui doivent faire ce que Nous avons ordonné ci-dessus, il Nous plaît d'ouvrir les célestes trésors de l'Eglise pour qu'ils y puisent à la fois les encouragements et les récompenses de leur piété. Donc, à tous ceux qui, dans l'intervalle de temps désigné, auront assisté à l'exercice de la récitation publique du Rosaire avec les Litanies, et auront prié selon Notre intention, Nous concédons sept années et sept quarantaines d'indulgences applicables à toutes fins. Nous voulons également faire jouir de cette faveur ceux qu'une cause légitime aura empêchés de concourir à ces prières publiques dont Nous venons de parler, pourvu que, dans leur particulier, ils se soient consacrés à ce pieux exercice et qu'ils aient prié Dieu selon Notre intention. Nous absolvons de toute culpabilité ceux qui dans le temps que nous venons d'indiquer, auront au moins deux fois, soit publiquement dans les temples sacrés, soit dans leurs maisons (par suite d'excuses légitimes) pratiqué ces pieux exercices et qui, après s'être confessés, se seront approchés de la Sainte Table. Nous accordons encore la pleine remise de leurs fautes à ceux qui, soit

dans ce jour de la fête de la Bienheureuse Vierge du Rosaire, soit dans les huit jours suivants, après avoir également épuré leur âme par une salutaire confession, se seront approchés de la Table du Christ, et auront dans quelque temple prié à Notre intention Dieu et la Sainte Vierge pour les nécessités de l'Eglise.

Agissez donc, Vénérables Frères ! Plus Vous avez à cœur l'honneur de Marie et le salut de la société humaine, plus Vous devez Vous appliquer à nourrir la piété des peuples envers la grande Vierge, à augmenter leur confiance en Elle. Nous considérons qu'il est dans les desseins providentiels que, dans ces temps d'épreuves pour l'Eglise, l'ancien culte envers l'auguste Vierge fleurisse plus que jamais dans l'immense majorité du peuple chrétien. Que maintenant, poussées par Nos exhortations, enflammées par Vos appels, les nations chrétiennes recherchent avec une ardeur de jour en jour plus grande la protection de Marie; qu'elles s'attachent de plus en plus à l'habitude du Rosaire, à ce culte que Nos ancêtres avaient la coutume de pratiquer, non seulement comme un remède toujours présent à leurs maux, mais comme un noble ornement de la piété chrétienne. La Patronne céleste du genre humain exaucera ces prières et ces supplications, et Elle accordera facilement aux bons la faveur de voir leurs vertus s'accroître, aux égarés celle de revenir au bien et de rentrer dans la voie du salut, elle obtiendra que le Dieu vengeur des crimes, inclinant vers la clémence et la miséricorde, rende au monde chrétien et à la société, tout péril étant désormais écarté, cette tranquillité si désirable.

Encouragé par cet espoir, Nous supplions Dieu, par l'entremise de Celle dans laquelle il a mis la plénitude de tout bien, Nous le supplions de toutes Nos forces de répandre sur Vous, Vénérables Frères, ses faveurs célestes. Et comme gage de Notre bienveillance, Nous Vous donnons de tout Notre cœur, à Vous, à Votre clergé et aux peuples commis à Vos soins, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 1^{er} septembre 1883, sixième année de Notre Pontificat.

LE CENTENAIRE DE LA MILICE DE L'IMMACULÉE

Il y a cent ans, le Père Kolbe fondait une œuvre magnifique : La Milice de l'Immaculée ! C'est cet anniversaire que nous fêtons tandis que les ennemis de l'Église catholique célèbrent soit le cinquième centenaire de la révolte de Luther (1517), soit le troisième centenaire de la franc-maçonnerie (1717), soit le centenaire du communisme (1917). Mais si le diable et ses suppôts ont leurs anniversaires, l'Immaculée a aussi les siens !

1517. Luther déchire la chrétienté en Europe. L'Église lui répond par le concile de Trente qui affirme ne pas vouloir inclure la Sainte Vierge dans la transmission du Pêché originel à toute l'humanité. L'Immaculée suscite saint Ignace de Loyola pour lever une armée : la Compagnie de Jésus.

1717. La Franc-Maçonnerie prend forme. Un des deux fondateurs, Desaguliers, est originaire de La Rochelle. Saint Louis-Marie Grignion de Montfort (+1716) y a exercé son ministère. Le Bon Dieu l'a suscité pour lever une nouvelle armée autour de l'Immaculée : La Compagnie de Marie.

1917. Le Communisme surgit en Russie. L'Immaculée apparaît à Fatima à trois petits enfants, Lucie, Jacinthe et François. Elle leur enseigne la dévotion à son Cœur Immaculé pour vaincre ce système politique « intrinsèquement pervers » (Pie XI). Cette année-là, elle suscite saint Maximilien Kolbe pour fonder la Milice de l'Immaculée afin d'accomplir par elle et avec elle sa mission : combattre les ennemis, spécialement la franc-maçonnerie, et les vaincre en les convertissant.

2017. Pour le **centenaire de la Milice de l'Immaculée**, le District de France de la Fraternité Saint-Pie X décide de joindre ses efforts à ceux des Pères Capucins de Morgon pour étendre l'œuvre du Père Kolbe. C'est à ces derniers qu'elle-même avait confié le lancement de cette armée mariale en France depuis l'an 2000.

Voici donc le premier numéro de la revue de la *Militia Immaculatae* du District de France. Il comporte quatre pages : une pour le Mot du Modérateur national,

une deuxième pour son fondateur, le Père Kolbe (rédigée par les Pères Capucins de Morgon), une troisième, réservée à la formation doctrinale, et une quatrième, rédigée par le Directeur de la M.I. qui fournira des nouvelles de l'œuvre répandue dans le monde entier.

En ce centenaire de la fondation de la M. I. restons tous bien unis autour de l'Immaculée, « terrible comme une armée rangée en bataille ».

Abbé Guy Castelain+

LA FONDATION DE LA MILICE DE L'IMMACULÉE

Le Père Kolbe a raconté, lui-même, dans quelles circonstances l'Immaculée lui a inspiré la fondation de la Milice. Écoutons-le : « Dans la capitale de la chrétienté, à Rome, dans les années d'avant-guerre (14-18), la maffia maçonnique plusieurs fois condamnée par les papes se conduisait toujours plus insolemment en maître. Pendant les festivités en l'honneur de Giordano Bruno⁽¹⁾, on n'hésita pas à porter un étendard noir avec l'effigie de l'archange Michel sous les pieds de Lucifer, et à déployer les insignes maçonniques en face des fenêtres du Vatican. La main d'un insensé, sans même en être pétrifiée d'effroi, alla jusqu'à écrire : "Satan régnera au Vatican, et le pape le servira comme garde suisse", etc. C'est dans cet état si déplorable que se trouvaient certaines âmes éloignées de Dieu. »

« Cette haine mortelle envers l'Église du Christ et son Vicaire sur terre n'est pas seulement l'excès de quelques individus désaxés, mais elle se déploie dans l'activité qui dérive systématiquement du principe maçonnique : "Détruire toute religion, et surtout la religion catholique". Disséminées dans le monde entier, les cellules de cette maffia poursuivent ce même but d'une manière très diversifiée et plus ou moins visible. Elles se servent pour cela de toute une pléiade d'associations aux noms et aux buts très variés qui cependant, sous leur influence, répandent l'indifférence religieuse et affaiblissent la



Saint Maximilien Kolbe

morale. [...] »

« Afin de tendre la main à tant d'âmes malheureuses, afin de fortifier les cœurs innocents dans le bien, afin de les aider tous à s'approcher de l'Immaculée, la Médiatrice de toutes les grâces, la Milice de l'Immaculée est fondée en 1917 à Rome, dans le Collège international des Frères Mineurs Conventuels [des Pères Franciscains] »⁽²⁾.

Cette fondation eut lieu le 16 octobre 1917, c'est-à-dire trois jours seulement après la dernière apparition de Notre-Dame à Fatima (13 octobre 1917). Comment ne pas rappeler ce que celle-ci a révélé à sœur Lucie, à savoir que « le

démon est en train de livrer une bataille décisive avec la Vierge ; et une bataille décisive est une bataille finale, où l'on saura de quel côté est la victoire, de quel côté la défaite » (entretien avec le Père Fuentes, 26 décembre 1957). Tâchons de nous battre vaillamment sous les ordres de Notre-Dame, car elle l'a annoncé le 13 juillet 1917 : « À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera ! »

Fr. Paul-Marie, ofm, cap.

(1) Giordano Bruno (1548-1600), dominicain apostat et hérétique, fut, de l'aveu même de Hegel, l'un des fondateurs de la pensée critique moderne. Esprit dialecticien et antidogmatique, il préconisa une connaissance du monde fondée sur l'expérience et la raison comme but suprême de la pensée (NDLR).

(2) Pisma Ojca Maksymiliana Marii Kolbego franciszkanina, vol. I-VII, Niepokalanow, maszynopis, 1970. Il s'agit de l'édition dactylographiée de tous les écrits dans leur langue originale : le plus souvent polonais, mais parfois latin ou italien avec une traduction en polonais.

UN COMBAT IRRÉDUCTIBLE

Les membres de la Milice de l'Immaculée doivent prier tous les jours l'invocation suivante : « Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous, et pour tous ceux qui n'ont pas recours à vous, **spécialement pour les francs-maçons** ». L'œuvre du Père Kolbe s'intéresse donc spécialement à la conversion des membres de la franc-maçonnerie.

La **franc-maçonnerie** est née officiellement le 24 juin 1717 à Londres à l'initiative de deux ministres protestants. C'est donc avec raison que Mgr Jouin, grand spécialiste en la question, a affirmé que « la franc-maçonnerie est fille de la Réforme » protestante. C'est ainsi que l'année 1717 possède un lien logique avec celle

de 1517, année de la révolte de Luther contre l'Église catholique.

Par ailleurs, les instruments qui déchaînèrent la **Révolution communiste** en Russie furent les sociétés secrètes d'esprit maçonnique, les obédiences maçonniques internationales et les financiers internationaux (*Maçonnerie et sociétés secrètes*, Epiphanius, éditions du Courrier de Rome). Cette autre analyse établit donc l'étroite dépendance qu'il y a entre les années 1717 et 1917.

Tout se tient dans l'histoire. Il y a un lien très réel entre protestantisme, maçonnerie et communisme. Or, les idéologies de ces trois réalités ont été condamnées par

l'Église catholique. Le protestantisme a été condamné dès 1520 par Léon X, et plus spécialement par le concile de Trente (1545-1563) ; la maçonnerie a été condamnée dès 1738 et le Saint-Siège a produit une bonne cinquantaine de documents contre elle ; le communisme a été condamné par Pie XI dans son encyclique *Divini Redemptoris* du 19 mars 1937.

La réaction de l'Église catholique contre la maçonnerie a été quasi immédiate, continue jusqu'en 1983. La cinquantaine de documents publiés en deux siècles et demi témoigne qu'elle a toujours combattu contre celle qui est l'un de ses plus redoutables adversaires. Et cette opposition a toujours été et reste fondamentale.

Les papes ont démontré, à partir de divers documents maçonniques, que cette secte, ou plus exactement ses sectes, poursuivaient sans relâche le renversement des

princes légitimes et l'ébranlement des fondements de l'Église. Léon XIII, en particulier, l'a dénoncé comme « **personnification permanente de la Révolution** » et définie comme « société retournée dont le but est d'exercer une suzeraineté occulte sur la société reconnue, et dont la raison d'être constitue entièrement dans la guerre à faire à Dieu et à son Église » (19 mars 1902). Le 26 novembre 1983, nonobstant son modernisme conciliaire, la congrégation pour la doctrine de la foi elle-même affirmait que « ses principes ont toujours été considérés comme incompatibles avec la doctrine de l'Église ».

L'œuvre du Père Kolbe est donc **une œuvre d'Église** fondée sur son Magistère. C'est appuyée sur lui qu'elle se lance au cœur d'un combat surnaturel.

NOUVELLES DU MONDE ENTIER

2017 est certainement une année de combats exceptionnels : vraiment, « le démon est en train de livrer la bataille décisive à Notre-Dame » (sœur Lucie de Fatima) ; des terribles épreuves accablent la petite troupe qui s'efforce de rester fidèle à Notre-Seigneur au pied de la Croix. Il ne faut néanmoins pas oublier qu'en même temps la Sainte Vierge surabonde de faveurs pour ces enfants, surtout en ce double centenaire de ses apparitions à Fatima et de la fondation de la *Militia Immaculatae*.

Aux Philippines se termine la grande pèlerinage de la statue de Notre-Dame de Fatima guidée par nos 10 prêtres : 300 institutions publiques consacrées au Cœur Immaculé de Marie par leur chefs (provinces, villes, villages, écoles, universités, camps militaires, etc.), 300 000 scapulaires de Notre-Dame du Mont Carmel imposés aux Catholiques, 500 000 médailles miraculeuses distribuées, 80 000 nouveaux chevaliers de l'Immaculée, des milliers de conversions et même des événements miraculeux.

En ce moment la MI, **en dehors de la France**, est installée en Pologne, Suisse, Allemagne, Angleterre, Irlande, Autriche, Croatie, Lituanie, Estonie, Russie, Etats-Unis, Canada, Mexique, Argentine, Indes, Sri Lanka, Thaïlande, Malaisie, Singapour, Chine, Corée, Japon, Indonésie, Philippines, Australie et Nouvelle Zélande. En Espagne, Guatemala et Colombie, elle sera fondée cette année. Dans l'ensemble, environ 100 000 chevaliers de l'Immaculée que nous confions au Cœur Immaculé de Marie comme sa petite armée en réponse à sa demande : « Dieu veut se servir de toi afin de me faire connaître et aimer ».

Des cercles de la MI 2 (apostolat des chevaliers en commun) commencent à exister dans le monde entier :

MI 2 **Mission pour la Russie** (demandant aux chevaliers intéressés de s'engager par la prière pour que la consécration de la Russie soit accomplie, et par un

apostolat effectif pour contribuer à la conversion de la Russie) ;

MI 2 **Cercles** pour pères des familles (aux Philippines et bientôt en Suisse), pour mère des familles (en Allemagne), pour la jeunesse (les Jeunes chevaliers de l'Immaculée), aux Indes, ...

De plus, **en plusieurs pays** de nombreux chevaliers sont liés entre eux dans l'apostolat de la prière : les chevaliers prient aux intentions des autres chevaliers.

Les témoignages reçus sont unanimes : si on se donne à l'Immaculée comme instrument dans ses mains immaculées pour l'aider à sauver les âmes, des grâces inouïes viennent de son Cœur Immaculé pour vaincre tous les obstacles, ranimer le zèle apostolique, donner la paix du cœur et un vrai renouveau de la Tradition catholique.

Abbé Karl Stehlin+

Directeur de la MI

Le Chevalier de l'Immaculée n° 1 – 4^{ème} trim.2017



CHRONIQUE DU PRIEURÉ ET DE SON ÉCOLE

Un miracle de la médaille miraculeuse.

Dimanche 12 mars 2017, M. l'abbé L. célèbre la messe du soir à la chapelle St Bernard à Troyes et remarque des fidèles de passage. A la sortie de la messe, M. G. vient le saluer et lui explique qu'il est de passage à Troyes parce que son père est hospitalisé à cause d'un cancer généralisé et qu'il vit certainement ses derniers instants. Mais ce qui le désole, c'est que son père ne s'est pas confessé depuis plusieurs dizaines d'années et qu'il n'a pas pratiqué la religion régulièrement.

«Lui avez-vous donné la médaille miraculeuse ?» demande M. l'abbé. «Ah non, nous n'avons pas pensé à cela.» M. l'abbé en avait un sachet dans sa voiture ; il en donne à M. G. qui passe dans la soirée à l'hôpital et la donne à son père.

Lundi matin, Mme G. vient assister à la messe basse. En arrivant à la chapelle, elle dit à M. l'abbé : «La Sainte Vierge a fait le miracle ; mon beau-père est d'accord pour voir un prêtre et recevoir les sacrements. Pouvez-vous passer à l'hôpital avant de rentrer au prieuré ?»



Après la messe, M. l'abbé se rend à l'hôpital pour confesser le malade, lui donner l'extrême-onction et la bénédiction apostolique pour

gagner l'indulgence plénière à l'article de la mort. M. G. décèdera deux jours plus tard, le mercredi 15 mars, jour consacré à St Joseph, le patron de la bonne mort.

Ce n'est pas sans raison que cette médaille est appelée médaille miraculeuse ! Remercions encore Notre Dame pour ce miracle qui nous montre qu'Elle continue d'agir aujourd'hui parmi nous. Continuons à distribuer la médaille autour de nous pour que la Sainte Vierge puisse ramener beaucoup d'âmes à Dieu.

Lundi 4 septembre : M. l'Abbé Lorber se rend à Ecône pour suivre en compagnie d'une cinquantaine de confrères la retraite sacerdotale prêchée par M. l'Abbé Nely qui leur parle de la bonté de Dieu.

Samedi 16 septembre : La pluie de ces derniers jours a fait place à un beau soleil qui nous accompagne pour le pèlerinage de rentrée de nos chapelles à Neuvizy où nous pouvons finalement célébrer la messe dans la basilique pour la quarantaine de fidèles présents. A la fin du pèlerinage, M. le vicaire donne des explications sur la rare et belle série de vitraux des nefs latérales qui



montrent les principales figures de la Sainte Vierge dans l'Ancien Testament (Sara, Rebecca, Rachel, Lia, Debora, Ruth, Abigail, Esther, Judith).

Samedi 23 septembre : M. l'Abbé Lorber assiste à la bénédiction du nouveau prieuré St Vincent Ferrier à Vannes où il a eut la joie de construire une nouvelle chapelle et d'ouvrir une école primaire il y a plus de dix ans.

Vendredi 29 septembre : Tous les prêtres du doyenné de Lille se retrouvent à l'école de Camblain-L'abbé pour assister à la première recollection au cours de laquelle M. l'Abbé Duverger nous parle de la vie de communauté.

Samedi 7 octobre : Les réunions du Cercle de Tradition reprennent aussi à Charleville et à Troyes avec la suite des conférences sur le saint sacrifice de la messe.

Dimanche 15 octobre : Quelques courageux fidèles des



Ardennes font leur traditionnel pèlerinage sur la colline de St Walfroy pour lui demander de nous aider à continuer son travail de conversion des âmes dans la région.

Lundi 6 novembre : Deux institutrices sur trois sont en arrêt maladie au cours de ce mois, ce qui oblige les abbés à assurer des cours pendant plus d'une semaine. Nous remercions chaleureusement les différentes remplaçantes qui sont venues les soulager par la suite !

Mardi 14 novembre : Nous célébrons les funérailles de notre doyenne, Mlle Chabrova, décédée dans sa 102^e année, après une longue vie qui l'a conduite de la Tchéquie en France en passant par le Maroc !

Mercredi 15 novembre : La sortie de communauté conduit nos abbés dans la Meuse où ils peuvent célébrer la messe dans l'église de Liny-devant-Dun avant de se rendre à Verdun pour visiter la très belle cathédrale (avec



des deux absides, ses stalles, son bel orgue, sa crypte très priante, son cloître attendant) qui a été bien restaurée après les dommages subis lors de la grande guerre.

Lundi 20 novembre : M. l'Abbé Jaquemet se rend à Mérygnay pour y suivre la retraite de communauté prêchée par le R.P. Raymond OP sur le rosaire.

Dimanche 26 novembre : Le premier marché de Noël à Reims se tient par un froid vif, mais les fidèles peuvent faire leur choix parmi les très nombreuses réalisations des mamans d'élèves de l'école qui présentent vraiment un ensemble de produits très variés. A Charleville, M. le vicaire innove en remplaçant le catéchisme paroissial qui suit la messe par un petit cours de chant grégorien pour aider les fidèles à apprécier ce trésor de l'Eglise.

Samedi 9 décembre : M. l'Abbé Devillers est venu de Montgardin (Hautes Alpes) pour nous prêcher la recollection de l'Avent sur la pureté de cœur et l'oraison. L'assistance est un peu plus nombreuse que d'habitude au prieuré, mais demain la neige empêchera certains fidèles de Charleville de venir à la messe.

Carnet de famille

Le 16 décembre, baptême d'Augustin Liochon.

Le 13 janvier, baptême de Mayeul Cretin.

Messes dominicales & fêtes d'obligation

Reims (51)

Eglise
Notre Dame de France
8, rue Edmé Moreau
(09 54 00 86 29)

Confessions : 9h15

Messe : 10h00

Charleville (08)

Chapelle Saint-Walfroy
20, rue de Clèves
(09 54 00 86 29)

Confessions : 9h30

Messe : 10h00

Troyes (10)

Chapelle Saint-Bernard
28, rue des Prés l'Evêque

Confessions : 17h30

Messe : 18h00

Saint Quentin (02)

Chapelle
de l'Immaculée Conception
38, rue des Patriotes
(03 23 61 27 72)

Confessions : 10h15

Messe : 10h45

Le Hérie la Vieille (02)

Cours
Notre-Dame des Victoires
rue du Château
(03 23 61 00 83)

Confessions : 8h00

Messe : 8h30

Quelques dates

- ✓ Samedi 20 janvier, **récollection** des anciens retraitants, des membres du Tiers-Ordre de la Fraternité St Pie X et des volontaires à Prunay.
- ✓ Samedi 27 janvier, **adoration perpétuelle** : aux intentions de la Fraternité Saint-Pie X.
- ✓ Dimanche 28 janvier, **galette des rois à Lavannes**.
- ✓ Dimanche 11 février 2018, repas organisé par le groupe Saint-Remi pour les célibataires ou personnes veuves de 50 à 90 ans.
- ✓ Samedi 26 mai, **confirmations** à Reims, par Monseigneur de Galarreta.
- ✓ Dimanche 10 juin, **kermesse** du prieuré Notre-Dame de Fatima.

Intentions Croisades



Croisade Eucharistique

Janvier : Consoler le Sacré-Coeur.

Février : La soumission des pays à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Mars : l'esprit de sacrifice à la suite de Notre-Seigneur.

Croisade du Rosaire

Tous les vendredis :

Pour la conversion des Musulmans

Janvier : La conversion de la France

Février : Tous les chrétiens persécutés dans le monde

Mars : La conversion des pauvres pécheurs.



Messes en semaine

	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
Reims		Confessions : 18h00 Messe : 18h30			Confessions : 18h00 Messe : 18h30	Confessions : 10h30 Messe : 11h00
Prunay	Messes : 7h15 11h15	Messe : 7h15	Messes : 7h15 11h15	Messes : 8h30 11h15	Messe : 11h15	

Pour les messes en semaine au Prieuré Notre-Dame de Fatima ou à Reims : se renseigner au 09 54 00 86 29